



## Mandataire qui ne remet pas les salaires ni documents Pole Emploi

Par **Valerie30**, le **16/07/2014** à **15:26**

Bonjour..

J'ai fait l'objet d' un licenciement économique le 16 avril 2014.

Depuis ce jour là.. Donc depuis trois mois..je n'ai aucune nouvelle du mandataire malgré des appels répétés et des mails à son cabinet et aussi une mise en demeure l'rar du 11 juin 2014..

Plus grave..il ne me remet pas les documents pour Pôle Emploi..je n'ai donc pas touché les AGS ..j'ai un mail de ces derniers du 15 juillet dernier précisant n'avoir aucun dossier pour moi en cours

Je ne suis donc pas payée depuis trois mois..

Est ce normal?

Puis je saisir le cph en référé ou directement en bureau de jugementjugementcontre le mandataire Et dois je aussi faire citer l'employeur dans la mesure où la société dont j ai été licenciée économique est en liquidation judiciaire suivant jugement du 3 avril ?2014..? Il faut demander une astreinte? Un article 700?

Merci beaucoup pour votre aide..

Cdt

VL